

Les établissements recevant du public font l'objet de dispositions spécifiques à respecter vis-à-vis de la sécurité incendie, définies dans le Règlement de sécurité. Leur application peut être complexe, notamment dans les bâtiments existants.

APPLIQUER LA RÉGLEMENTATION INCENDIE DES ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC (ERP) - INC02

(Type de bâtiments concernés : ERP)

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de cette formation, les participants seront capables de :

- Comprendre les mécanismes du feu
- Connaître le rôle et les responsabilités des différents acteurs de la prévention
- Appréhender les grands principes de la prévention incendie
- Connaître la classification des bâtiments et les liens entre accessibilité et sécurité incendie
- Connaître les dispositions générales et particulières du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public (ERP)
- Connaître les liens entre accessibilité et sécurité incendie

PUBLIC CONCERNÉ

- Les architectes
- Les bureaux d'études techniques
- Les services techniques
- Les maîtres d'ouvrage

PROCHAINES FORMATIONS PROGRAMMÉES

Aix-les-Bains les 11 et 12 octobre 2016

Aix-les-Bains les 10 et 11 octobre 2017

DURÉE : 2 journées de formation.

LE FEU ET SES CONSÉQUENCES

- Théorie du feu
- Définition du pouvoir, potentiel et charges calorifiques
- La fumée et ses dangers
- Propagation du feu

LE CLASSEMENT DES ÉTABLISSEMENTS

- Classement d'un ERP
- Groupements d'établissements
- Calcul d'effectif

LE COMPORTEMENT AU FEU

- La résistance et la réaction au feu

LES DISPOSITIONS CONSTRUCTIVES ET TECHNIQUES

- Implantation, construction, dégagements, désenfumage, installations techniques, moyens de secours et contrôles réglementaires

LE RÔLE ET LES RESPONSABILITÉS DES ACTEURS DE LA PRÉVENTION

- Obligations des propriétaires et des chefs d'établissement
- Rôle et mission du service de sécurité
- Les autres acteurs : rôles et missions

LIENS ENTRE LA SÉCURITÉ INCENDIE ET L'ACCESSIBILITÉ DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- L'article GN 8
- Les solutions techniques

L'ORGANISATION GÉNÉRALE DE LA RÉGLEMENTATION

- Contenu général et hiérarchie des textes
- Présentation des liaisons entre les différents textes

ÉTUDE DE CAS

- Étude de cas concrète portant sur la mise en sécurité incendie d'un ERP du 1^{er} groupe.

TARIF

950 € HT les deux journées (1)
(1) tarif par participant comprenant les frais pédagogiques, les pauses et déjeuners